



SÉCURITÉ ET CIVISME

Deux motos pour la Police municipale

La police municipale de Guérande dispose pour la première fois de deux motos dans son parc de véhicules.

Publié le 09 octobre 2023

Elles étaient attendues depuis de longs mois, les motos de la police municipale sont enfin arrivées.

Cet équipement doit permettre d'agir plus en réactivité et de manière plus agile. Les objectifs principaux :

- Faciliter l'accès aux zones rurales du territoire pour renforcer le lien aux habitants, en proximité, et lutter contre les dépôts sauvages ;
- Assurer de la prévention autour de conduites dangereuses sur la route ;
- Accompagner et escorter les services de secours ou les convois exceptionnels ;
- Accompagner et sécuriser les événements culturels d'ampleur sur la commune ;
- Intervenir plus rapidement en cas de besoin de renfort.

L'acquisition de ces deux motos a été subventionnée par le Conseil régional des Pays de la Loire.



Ville de
Guérande

HOTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h